Image not found or type unknown

Photo intime, publiée dans un journal local sans autorisation

Par **pana**, le **10/07/2014** à **17:59**

bonjour,
au résultat du bac, j'ai été prise en photo par le journal régional, effrondrée en larmes, (je devais aller à l'oral) dans la cour de mon lycée,
cette photo (gros plan sur mon visage) couvre les 2/3 d'une page a été publiée le lendemain,
le photographe ne m'a pas demandé mon autorisation pour la publication,
n'étant pas abonner à ce journal, j'ai appris l'existence de celle-ci par les réactions de mon entourage,
n'ayant pas donner l'autorisation de rendre public mon résultat à l'épreuve, cette photo l'exprime clairement, je suis furieuse
quel recours puis je avoir ? quelle demarche dois je faire pour éviter que cette expérience arrive à une autre que moi ? à un moment où la confiance en soi est indispensable pour passer l'oral sereinement
merci d'avance pour vos avis
cordialement à tous

Par **Visiteur**, le **11/07/2014** à **13:51**

Bonjour,
tu passes l'oral, tu as ton bac et les obliges à te montrer en photo rayonnante de joie ?! Ou tu les traines en justice, tu te prends la tête avec ça et... tu rates ton oral et ton bac par la même occasion...

Par **janus2fr**, le **11/07/2014** à **19:07**

[citation]Ou tu les traines en justice, tu te prends la tête avec ça et... tu rates ton oral et ton bac par la même occasion...
[/citation]
Bonjour,
L'action en justice peut attendre la fin des examens...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés